



Droit de préemption sur la vente de mon bien

Par **danuta**, le **11/02/2009** à **10:22**

Bonjour,rrrn Je vend mon bien. Un appartement qui représente 1/5 de la copropriété;rnMa voisine, seule autre copropriétaire, souhaite acheter cette partie. rn Il n'y aucun syndic, et chacun possède ses propres compteurs.rnrn J'aimerais plis d'informations concernant le droit de préempton que ma voisine possède sur la vente de mon bien.rnrn **Comment dois-je formuler la lettre qui fera courrir le droit de préemption que ma voisine possède sur la vente de mon bien?rrrn Que dois-je y mentionner?rrrn Dois-je l'envoyer qu'à ma seule voisine?** rn rnJe vous remercie d'avance, pour ce qu'il vous sera possible de faire à mon égard. Mes respects.